

Information
COVID-19

COVID- 19 RÈGLES D'ISOLEMENT au 14 janvier 2022

publié le 13/01/2022

Descriptif :

Adaptation du protocole de gestion des cas covid et contact au 14/01/22

CAS CONTACT

Par définition, un cas contact est une personne qui a été au contact d'un cas positif à la Covid-19 en l'absence de mesures de protection efficaces (exemple déjeuner à la même table).

Si vous avez déjà eu la Covid il y a moins de 2 mois, alors vous n'êtes pas considéré comme cas contact.

Que se passe t-il si mon enfant est cas contact ?

Enfant de moins de 12 ans, enfant de plus de 12 ans vaccinés ou non

Voir document 1

RAPPEL : Vaccination complète pour un enfant de plus de 12 ans = 2 doses

Règles d'isolement au 14 janvier 2022

Voir document 2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR - RETOUR AU COLLÈGE

Document 3 à télécharger

Portfolio



Documents joints

[document_1_que-se-passe-t-il-si-un_eleve_cas_contact](#) (PDF de 205.4 ko)

[document_2_regles_d_isolement_au-14_janvier_2022](#) (PDF de 271.7 ko)

[document_3_attestation_sur_l_honneur_pour_retour_college](#) (PDF de 447.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.